

**Service de l’Économie et du Commerce - HORECA**

DÉPARTEMENT AFFAIRES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Tel : 02 605 12 20

Courriel : economie@uccle.brussels

Rue de Stalle 77 – 1180 Uccle

# Formulaire de demande pour la prime durable

Ce formulaire peut être sauvegardé sur votre ordinateur et complété à l'écran.

Veillez à lire attentivement le règlement de la prime durable et à respecter les conditions d’octroi et critères de recevabilité.

**Si vous avez demandé la prime d’encouragement à l’ouverture d’un commerce, passer directement à la partie 2.**

**Si vous ne demandez que la prime durable, veuillez compléter cette partie.**

**PARTIE 1 : Généralités**

**Documents à joindre**

La participation est soumise à l’introduction d’un dossier comprenant les éléments suivants :

* Le bail commercial signé ou le titre de propriété
* Tous éléments graphiques (logo, photo, plan d’aménagement, illustration de l’enseigne, de la devanture…)
* Un exemplaire de ce document dûment complété et signé :

 Soit par e-mail à l'adresse : economie@uccle.brussels

 Soit par courrier postal au Service Economie et Commerce : Rue de Stalle 77 - 1180 Uccle

Identification du demandeur

**Veuillez sélectionner votre type d’entreprise**

|  |  |
| --- | --- |
| [ ] Personne Morale Nom de la société :  | [ ] Personne PhysiqueNom et prénom :  |

**Numéro d’entreprise**

BE

**Adresse du siège social**

Rue et numéro :

Code postal :

**Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à engager l’entreprise :**

**Téléphone**

**E-mail**

Identification du commerce

**Nom et adresse du commerce**

*Cette prime ne peut être octroyée qu’aux cellules commerciales des quartiers suivants : Vanderkindere, Bourdon, Chaussée de Waterloo (Langeveld/Vert Chasseur), Uccle Centre et Stalle.*

**Date d’ouverture et nom du commerce**

*Cette prime n’est octroyée qu’aux commerces ouverts depuis maximum 6 mois ou qui ne sont pas encore ouverts.*

**Le concept**

*Décrivez en quelques mots votre projet. Ce que vous proposez comme produit et/ou concept ? Qu’est-ce qui vous motive dans ce projet ? En quoi votre projet est-il de qualité et original ?*

**PARTIE 2 : Durabilité du commerce**

🡪 Pour toutes questions sur la partie « Durabilité du Commerce », vous pouvez contacter le Service de l’environnement : 02/605.13.57

1. **Commerces « validés d’office »**

|  |
| --- |
| **Motivation du choix**Le choix de valider les types de commerces repris ci-dessous se base sur leur **caractère durable** qui favorise une **consommation responsable** et qui :* **minimise les émissions de gaz à effet de serre** directes et indirectes liées à l’activité du commerce ;
* **minimise l’impact de l’activité du commerce sur l’environnement**.
 |

***Pour obtenir la prime :***

1. ***Signer la déclaration sur l’honneur ci-dessous après avoir indiqué la catégorie à laquelle votre commerce appartient en cochant la case correspondante dans le tableau ci-dessous.***
2. ***Signer les conditions générales obligatoires (point 3).***

|  |  |
| --- | --- |
| **TYPE DE COMMERCE** | **COCHER** |
| * Vélociste
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans le BIO
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans les produits issus du commerce équitable
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans la seconde main (vêtement, accessoires, livres…)
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans le vrac/zéro déchets (épicerie…)
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans les cosmétiques BIO
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans la réparation (IT, téléphones, cordonnier, service couture… ?)
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans les vêtements écologiques et éthiques
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans les produits végétariens et/ou végétaliens
 |  |
| * Spécialisé(\*) dans les produits locaux ou issus de circuit court
 |  |
| (\*) Par spécialisé, on entend que cela constitue au moins 80% du corps-business du commerce. |
| **Je déclare sur l’honneur que mon commerce appartient à l’une des catégories ci-dessous.****Signature :** |

**Votre commerce n’est pas repris dans la liste ?**

Si votre commerce n’est pas repris dans la liste ci-dessus, vous avez la possibilité de prouver le caractère durable de votre commerce au point 2 en décrivant ses caractéristiques durables ou les initiatives durables mises en place.

1. **Commerces devant prouver leur caractère durable**

***Pour obtenir la prime :***

1. ***Si votre commerce n’est pas repris dans la liste du point 1, décrivez ici en quoi l’activité principale de votre commerce est durable et/ou les initiatives durables impactantes que vous avez mises en œuvre.***
2. ***Signer les conditions générales obligatoires (point 3).***

Par durable, on entend des initiatives qui doivent concrètement participer à :

* + minimiser les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l’activité du commerce ;
	+ minimiser l’impact de l’activité du commerce sur l’environnement ;
	+ favoriser une consommation responsable ;
	+ un développement socialement équitable.

Des exemples d’initiatives durables impactantes sont reprises en annexe 1.

|  |
| --- |
| **Attention** :* Les conditions générales obligatoires (point 3) ne peuvent pas être reprises à nouveau ici.
* Vous devez apporter des preuves tangibles que l’activité principale de votre commerce est durable. Sans preuve, le caractère durable ne sera pas validé.
* Seules les initiatives durables mises en œuvre pour lesquelles vous apportez une preuve tangible (factures, photos…) seront prises en compte. Si aucune preuve n’est apportée et jointe au dossier de demande, ou si la preuve apportée ne correspond pas à la description, les initiatives ne seront pas prises en compte.
* Indiquez à chaque fois le type de preuves apportées en regard de la description dans le tableau ci-dessous.
* Les preuves doivent être numérotées et envoyées avec le formulaire de demande de prime.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Décrivez en quelques lignes en quoi l’activité principale de votre commerce est durable et/ou les initiatives durables impactantes mises en œuvre.** | **Type de preuves jointes et numéro de la preuve***(exemple : facture, photos…)* |
|  |  |

1. **Conditions générales obligatoires**

|  |
| --- |
| **Les conditions décrites ci-dessous doivent obligatoirement être respectées quel que soit le type de commerce.** |
| * Fermer les portes et fenêtres l’hiver et lors de basses températures
 |
| * Ne pas utiliser de climatisation en été
 |
| * Éteindre les lumières et enseignes lumineuses la nuit
 |
| * Limiter les emballages (produits commandés et/ou vendus)
 |
| * Bannir les plastiques jetables et à usage unique
 |
| * Utiliser du matériel ou des produits écologiques et/ou bas carbone dans le cadre de mon activité
 |
| **Les commerces alimentaires doivent également respecter au moins l’une des conditions décrites ci-dessous.** |
| * Au moins 80% des produits vendus issus de l’agriculture biologique
 |
| * Au moins 80% des produits vendus sont des produits de saisons
 |
| * Au moins 80% des produits vendus sont des produits locaux (provenance de Belgique)
 |
| ***Pour obtenir la prime : Signer les conditions générales obligatoires.*** |
| **Je m’engage à respecter les conditions décrites ci-dessus.****Signature :** |

**4. Déclaration sur l’honneur :**

Je soussigné(e) …………………………………………………………………………………………………………………………………………

demeurant au………………………………………………………………………………………………………………………………………….

atteste sur l'honneur que mon commerce en règle avec les dispositions légales qui régissent l’exercice de mon activité ainsi que vis-à-vis des législations et règlementations fiscales, sociales, environnementales et urbanistiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature :

**Annexe 1 : Exemples d’initiatives durables**

|  |  |
| --- | --- |
| **Thématique** | **Exemples d’actions** |
| **Alimentation** | Etre un point de distribution ou de dépôt de paniers Bio  |
| Etre labellisé « Good Food[[1]](#footnote-1) »  |
| **Commerce équitable** | Proposer au moins deux produits issus du commerce équitable |
| Être membre de la campagne « Uccle, commune du commerce équitable » (établissements HORECA et commerces uniquement) |
| **énergie et Bâtiment** | Éviter les déperditions d’énergie vers l’extérieur de systèmes de climatisations ou de chauffage aux portes et fenêtre des établissements lors de fortes chaleurs |
| Utiliser une source d’énergie propre (ex. électricité verte, panneaux solaires…) |
| Réaliser des investissements pour améliorer l’efficacité énergétique du bâtiment et/ou réduire ma consommation d’énergie[[2]](#footnote-2) |
| être labellisé « Bâtiment exemplaire »[[3]](#footnote-3) ou « entreprise éco dynamique »[[4]](#footnote-4) |
| **Zéro déchet** | Participer activement à une initiative de valorisation les invendus alimentaires (don à des associations, banque alimentaire, aide aux réfugiés, frigo solidaire, être partenaire de la communauté To Good To Go…) |
| Composter mes déchets |
| **Monnaie locale**  | Accepter « La Zinne » (la monnaie locale de la Région bruxelloise)[[5]](#footnote-5) et l’afficher |

Dans le cadre du processus de sélection en vue de l’octroi de la prime, nous collectons et traitons vos données personnelles. Ce traitement est effectué sur base de votre consentement et les données collectées sont conservées pendant une durée de 2 ans et ce, même en cas de non-sélection de votre candidature.

Vous disposez à tout moment d’un droit d’accès, de rectification ou d’effacement de vos données à caractère personnel. Vous avez également droit, à tout moment, de retirer votre consentement ou de limiter le traitement fait de vos données.

Le responsable du traitement est la Commune d’Uccle (sis Rue de Stalle 77 – 1180 Uccle) et vous garantit que vos données seront traitées en conformité avec la législation en matière de vie privée et de données à caractère personnel.

Pour toute question ou pour exercer vos droits, vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données du responsable du traitement par courriel à privacy@uccle.brussels ou par courrier envoyé à la Commune d’Uccle. En cas de réclamation, il est également possible d’introduire un recours auprès de l'Autorité de protection des données.

Veuillez cocher les cases suivantes :

[ ] J’autorise le traitement de mes données personnelles pour le traitement de ma candidature en vue de l’octroi d’un subside ponctuel.

[ ]  En soumettant ce formulaire, je confirme avoir lu le Règlement communal d’Uccle relatif à l’octroi de subvention ou de subsides directs qui encadre le subside que je demande et je m’engage à fournir l’ensemble des documents nécessaires tel que demandé dans ce règlement.

1. Plus d’information : https://www.goodfood.brussels/ [↑](#footnote-ref-1)
2. Plus d’information : https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/accompagnements-gratuits/pack-energie-pour-pme-non-marchand [↑](#footnote-ref-2)
3. Plus d’information : https://environnement.brussels/thematiques/batiment/bonnes-pratiques-pour-construire-et-renover/sinspirer-des-batiments-exemplaires [↑](#footnote-ref-3)
4. Plus d’information : https://environnement.brussels/thematiques/transition-de-leconomie/le-label-entreprise-ecodynamique [↑](#footnote-ref-4)
5. Plis d’information : https://www.zinne.brussels/ [↑](#footnote-ref-5)